

CONVOCATION POUR LES SELECTIONS DEPARTEMENTALES EN AVEYRON



(informations sur http://www.cd12handball.fr/)

Tu as été retenu pour participer à la détection des jeunes nés/nées en 2005/2006. Le stage aura lieu le **SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018 à BOZOULS** (Gymnase Intercommunal, rue Elie Plégat 12340 Bozouls).

Tous les entraîneurs de votre catégorie sont invités à participer à cette journée. Rapprochez-vous d'eux pour organiser les déplacements.

Programme de la journée du samedi 15 septembre 2018:

Pour les minimes garçons et filles:

- 9H30 : accueil.
- 9H45 : Entrainement des filles au gymnase / Formation Arbitrage des garçons
- 11H : Entrainement des garçons au gymnase / Formation Arbitrage des filles
- 12H30: REPAS
- 13H30 : Oppositions et arbitrages en alternance filles et garçons.
- 16H30 : fin de la journée

Les jeunes né/es en 2005 et certain(e)s 2006 sont convié(e)s afin de préparer au mieux les Inter comités régionaux du 11 novembre. Ce premier regroupement de la saison permet de voir un groupe assez nombreux, en vue d'un deuxième regroupement sur 3 jours aux vacances de Toussaint, avec un groupe plus restreint.

Tu dois impérativement **te munir**: **d'un pique-nique**, **d'un ballon**, **d'affaires pour les moments de pratique**, **d'une gourde et de tes affaires de douche (comme prévu lors des séances d'entraînements...). Ainsi que de l'autorisation parentale ci-dessous**. Tu dois prévenir en cas d'indisponibilité au plus vite à 6112000.jdemetz@ffhandball.net ou au 05 65 78 04 16 / 06 48 19 97 92. Des informations supplémentaires sont disponibles sur http://www.cd12handball.fr/.

A bientôt, salutations sportives.

Julien DEMETZ CTF aveyron (12) Port: 06-48-19-97-92

Fixe: 05-65-78-04-16 Mail: 6112000.jdemetz@ffhandball.net

AUTORISATION PARENTALE : (à rendre le jour même)
Je soussigné,
Responsable du (de la) jeunené(e) le
Autorise mon enfant à participer au stage départemental de la sélection né(e)s en 2005/2006, le 15/09/2018 à Bozouls
J'autorise le responsable du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris éventuellement l'hospitalisation.
Je m'engage à reverser au comité, le montant des dépenses engagées par le comité pour l'intervention.
Par ailleurs, toute utilisation d'images ou de photos sera autorisée dans le cadre des actions du comité.
Signature: